



avec
L'ASSURANCE ANNULATION
comprise dans
LA CARTE FFCC MULTI-AVANTAGES
RÉSERVEZ VOTRE CAMPING
en toute tranquillité !



La carte FFCC, c'est aussi :
des réductions, des garanties, la défense
de vos droits, des assurances (RC, risques
locatifs...), des services, des voyages...

Cachet du terrain de camping

S.A.R.L. C.S.V.
Camping Sainte-Victoire
R.C. Aix B 809 635 399 - 77 B 156
Quartier " LE PARADOU "
13100 BEAURECUEIL Aix en Pce
Tél. 04.42.66.91.31
Fax 04.42.66.96.43

78, rue de Rivoli - 75004 Paris - Tél.: 01 42 72 84 08 - E-mail : info@ffcc.fr - Site internet : www.ffcc.fr

ANNULATION OU INTERRUPTION DE SÉJOUR

Arrhes versées ou totalité du séjour payée, vous êtes remboursés jusqu'à 1 600 € dans les cas suivants :

- **Incapacité temporaire ou permanente, décès**, suite à une maladie, un accident, aux complications de grossesse jusqu'à la 28^e semaine de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait, de leurs ascendants, descendants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères, tuteur légal et personne placée sous tutelle.
- **Dommages matériels graves** consécutifs à un cambriolage, un incendie, un dégât des eaux, un événement climatique atteignant à plus de 50% la résidence principale ou secondaire de l'assuré.
- **Dommages graves à votre véhicule** survenant dans les 48 h précédant votre départ, dans la mesure où il ne peut plus être utilisé pour vous rendre sur le lieu de séjour final.
- **Vol***, dans les 48 h précédant votre départ, de **vos papiers d'identité** à condition qu'ils soient indispensables à votre séjour.
- **Modification de la date de congés payés*** par votre employeur.
- **Mutation professionnelle**, non disciplinaire, imposée par votre employeur intervenant pendant votre séjour ou au plus tard 8 jours avant.
- **Licenciement économique*** de l'assuré ou de son conjoint.
- **Obtention d'un emploi* de salarié** ou d'un stage rémunéré.
- **Convocation à un examen de rattrapage*** dans le cadre d'études supérieures.

*Non garanti pour l'interruption de séjour.

Cette garantie concerne l'assuré, son conjoint, ses enfants jusqu'à 25 ans (s'ils sont à charge) et /ou ses petits enfants.

Extrait du contrat d'assurance FFCC.

Coupon à retourner à la FFCC - 78, RUE DE RIVOLI - 75004 PARIS

Nom : Prénom :
Nom/Prénom du conjoint : Profession :
Adresse :
Code postal : Ville :
Né(e) le : à : Nationalité :
Carte Nationale d'identité ou passeport N° :
Préfecture de : Nombre d'enfants de -25 ans dans mon installation : ..
Tél. : E-mail :
 Tente Caravane Camping-car Hébergement locatif

Je souhaite recevoir la Carte FFCC Multi-Avantages 2012* au prix de 31€ incluant l'assurance annulation ou interruption de séjour.

Je règle par : Chèque bancaire joint Carte bancaire

N° : Date de validité :

N° du cryptogramme : (3 derniers chiffres au dos de la carte)

Fait à : le : Signature

*La carte familiale, valable du 1/01 au 31/12/2012, garantit le couple de droit ou de fait avec ou sans enfants. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez vous opposer à la cession à des tiers de ces informations.
 Si vous ne souhaitez pas recevoir des offres commerciales de notre part ou de nos partenaires, cochez la case ci-contre.


Fédération Française
de Camping et de Caravaning